

Journée d'étude, université Grenoble Alpes, 26 novembre 2021

## La forme versifiée du dialogue dans les genres narratifs (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

### Appel à communications

Le dialogue en contexte narratif peut être défini comme un échange verbal entre au moins deux personnages à qui le narrateur donne temporairement la parole. Par rapport au discours tenu par un seul personnage, il présente une dimension interactive. Le locuteur qui juge, prescrit un comportement, fait une demande amoureuse, rapporte ce qu'il a appris ou raconte ce qu'il lui est arrivé s'adapte de fait, directement ou non, à l'opinion de ses interlocuteurs. Ceux-ci peuvent ensuite s'exprimer, en confirmant ou non la réaction qui leur a été prêtée. Le dialogue introduit par ailleurs, comme tout discours rapporté, un mimétisme en faveur des personnages dans le récit. Il est acquis depuis Platon que la délégation de l'énonciation du narrateur aux protagonistes fait de la *diégèsis* une forme mixte associant de façon constante la représentation d'actions à celle de propos ou de pensées. Un tel procédé met les personnages en avant. Selon le type de discours choisi, un mélange plus ou moins complexe de la voix des personnages et de celle de l'instance qui prend en charge le récit se produit. Le discours direct marque certes le plus grand retrait du narrateur. Mais ce n'est pas la seule formule possible pour restituer une conversation.

La forme versifiée possède quant à elle ses propres codes. Le *versus* amène des retours à la ligne fréquents, alors que la *prosa* avance en droite ligne, va tout droit. Il agit doublement sur la conduite des énoncés : le mètre, c'est-à-dire le type de vers, impose un nombre de syllabes et un ou plusieurs accents principaux, qui déterminent eux-mêmes des coupes, tandis que l'agencement des vers entre eux, qui dépend de la rime, conduit à la formation d'ensembles, qui constituent parfois des « strophes » selon la définition des métriciens. Ce séquençage fort n'empêche pas l'avancée narrative. La chanson de geste, le roman, la fable et le fabliau sont apparus en français sous forme versifiée. Le dit amoureux pratiqué notamment par Guillaume de Machaut, Jean Froissart et Christine de Pizan, s'est épanoui au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle en exploitant le vers en dehors du champ lyrique. Au XV<sup>e</sup> siècle encore, la fiction allégorique en vers ou en prosimètre connaît une faveur particulière. Au XVI<sup>e</sup> siècle, quelques romans, nouvelles et recueils de fables s'écrivent en vers, la pastorale narrative cultive la forme du prosimètre et l'épopée renaît sur le modèle antique. Au XVII<sup>e</sup> siècle, à côté des romans galants qui mêlent vers et prose, l'épopée conquiert un large champ thématique, alors que le recueil de fables, de contes et de nouvelles en vers s'impose comme un sous-genre spécifique. Le recours à la forme versifiée dans la fiction narrative à une date tardive atteste ainsi, même s'il s'agit d'un phénomène minoritaire, que les deux principes d'agencement textuel que sont la narration et le vers ne sont pas devenus incompatibles.

La structure métrique peut se mettre au service du discours rapporté et inversement le discours rapporté soutenir le séquençage introduit par le mètre et la rime. C'est ce qu'il convient d'explorer pour une période allant du XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. On pourra envisager des œuvres narratives de fiction produites par des auteurs, des adaptateurs ou des traducteurs faisant le choix du vers pour restituer le dialogue. Il sera possible de se concentrer sur une seule œuvre, quitte éventuellement à en étudier des versions différentes, de retenir plusieurs œuvres d'un même auteur ou d'élargir la réflexion à l'étude d'un genre ou d'un sous-genre narratif. Que les fictions narratives retenues soit ou non totalement rédigées en vers, on se demandera quelles sont les spécificités du choix de la forme versifiée pour représenter des répliques enchaînées.

Les enjeux d'une telle question sont multiples. Cela suppose entre autres de prêter attention aux procédés stylistiques d'élaboration du dialogue. Outre l'aspect énonciatif, la dimension communicationnelle gagne à être considérée du point de vue de l'articulation des deux structures, syntaxique et métrique. Il faudrait aussi mesurer le lien entre la façon de rendre compte d'une conversation et le genre de l'œuvre ou des œuvres considérées. Peut-on en effet déceler des particularités génériques dans le maniement du vers ? On aurait avantage par ailleurs à évaluer au cas par cas si le dialogue recherche, par divers procédés stylistiques, le naturel ou l'artifice. La forme versifiée est en effet, avec d'autres moyens que la prose, une structure propice à l'accueil du discours oral au Moyen Âge. Elle peut faciliter l'émergence libre de la voix des personnages par le fait qu'elle possède un cadre ferme constitué par le découpage en vers et le principe des accents. En même temps, l'usage de vers au XV<sup>e</sup> siècle et aux siècles suivants est associé à l'élaboration formelle. Il semble ainsi important de mesurer la contribution du vers à la représentation de l'oral dans un contexte d'instauration progressive d'une culture de l'écrit.

Toutes les pistes qui permettent de cerner les modalités et les effets du recours à l'expression en vers pour les conversations des personnages sont bonnes à suivre. Plusieurs semblent particulièrement prometteuses :

- l'intégration du dialogue dans le récit : comment les parties parlées s'articulent-elles aux parties narrées ? Il faut envisager les locuteurs (nature, nombre et changement des personnages au cours du dialogue), les types de discours rapporté (direct, indirect, indirect libre, narrativisé), le passage d'un type à l'autre et du récit au discours ou l'inverse et le rapport ou la rupture entre le thème du dialogue et celui du récit
- les traits d'oralité : le vers favorise-t-il ou limite-t-il l'imitation d'un échange réel ? Donne-t-il ou non de la vivacité aux répliques ? Il s'agit de voir les moyens mobilisés pour créer éventuellement un style oralisé à cette période, en particulier la position et le taille des propos enchâssants (discours attributif) par rapport aux paroles, le tempo du dialogue (taille et nombre des répliques), l'endroit où le changement de locuteur se produit dans la structure métrique et les stylèmes de l'oral (répétitions, phrases courtes, accidents de la communication)
- la conduite du dialogue au plan rhétorico-argumentatif : comment les enjeux pragmatiques du dialogue sont-ils pris en charge par le mètre, les rimes ou le poème à forme fixe ? Il convient de repérer dans le cadre métrique les marques de l'interaction verbale, la construction et l'enchaînement des répliques, la progression argumentative (mécanismes de confirmation, de réfutation ou de réorientation du propos) et la portée pragmatique des énoncés (actes de langage comme l'aveu, la demande, le remerciement ou l'excuse, registres de la plainte, du blâme ou de l'éloge)
- la spécificité du dialogue en vers par rapport au dialogue en prose : qu'est-ce qui distingue un dialogue en vers d'un dialogue en prose ? Il serait intéressant de comparer les dialogues en vers aux dialogues en prose au sein d'une même œuvre (prosimètre) ou d'un même genre ou sous-genre en prenant en compte le rôle joué par le poids de la formule métrique (calibrage du volume et de la progression des discours selon le moule du vers, de la strophe ou du poème à forme fixe).

Les propositions de communication, qui prendront la forme d'un résumé de 5 à 10 lignes assorti d'un titre, sont attendues pour le 1<sup>er</sup> juillet 2021 au plus tard. Une publication est envisagée dans un numéro thématique de la revue *Elseneur*, évaluée par les pairs, destiné à paraître fin 2022.

Comité scientifique

Estelle Doudet (Université de Lausanne)  
 Cécile Lignereux (université Grenoble Alpes)  
 Stéphane Macé (université Grenoble Alpes)  
 Véronique Montagne (université de Nice Côte d'Azur)  
 Gabriella Parussa (Université Sorbonne Nouvelle Paris III)

#### Comité d'organisation

Corinne Denoyelle (université Grenoble Alpes, UMR 5316 Litt&Arts)  
 Pascale Mounier (université Grenoble Alpes, UMR 5316 Litt&Arts)

#### Contacts :

[corinne.denoyelle@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:corinne.denoyelle@univ-grenoble-alpes.fr)

[mounier.pascale@wanadoo.fr](mailto:mounier.pascale@wanadoo.fr)

#### Pistes bibliographiques

- CERQUIGLINI Bernard, *La Parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- DENOYELLE Corinne, *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- DURRER Sylvie, *Le Dialogue romanesque*, Genève, Droz, 1994.
- LALLEMAND Marie-Gabrielle ; MOUNIER Pascale (dir.), *L'Oralité dans le roman (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)*, *Elseneur*, n° 32, 2017.
- LANE-MERCIER Gillian, *La Parole romanesque*, Paris, Klincksieck, 1989.
- MARNETTE Sophie, *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and Strategies*. Amsterdam, John Benjamins, 2005.
- MOUNIER Pascale, *En Style poétique. L'écriture romanesque en vers autour de 1500*, Turnhout, Brepols, 2020.
- SAIZ-SANCHEZ Marta ; RODRIGUEZ SOMOLINOS Amalia et GOMEZ-JORDANA Ferary, Sonia (dir.), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*, Chambéry, Presses Universitaires de Savoie, 2020.